



# PROCÈS-VERBAL

## COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE

**Réunion** 10 octobre 2018

---

**Présidence :** M. Nicolas VUILLEMIN

---

**Présents :** Mme Patricia BEAURENAUD – MM. Alain ALDAX – Jawad BELAINOUSSI – Serafin DA SILVA – Thierry CORROYER – Robert ENCARNACAO – Albert GIBOULET – Franck MOSCATO – Michel NAGEOTTE – Georges THIBERT

---

**Excusés :** Mme Marilyn GRANDVOINNET – Sofian AOUIDAT – Jean-Claude BUESSARD – Jimmy DEGHAL – Eric FREMION – Jean-Pascal MINARO – Gérard POPILLE

---

**Assiste :** M. Pierre-Etienne DEMILLIER (CTR DAP)

---

La commission souhaite un prompt rétablissement à Marilyn GRANDVOINNET.

### 1 – APPROBATION DES PV DE LA COMMISSION

. Réunion du 18/09/18

Le PV est adopté à l'unanimité

### 2 – FORFAIT

. Match n°22792.1 – Coupe Nationale Football Entreprise – Jeunesse Mahoraise / Municipaux Dijon du 20/10/18

Forfait déclaré de l'équipe de Jeunesse Mahoraise.

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de Jeunesse Mahoraise et dit l'équipe de Municipaux Dijon qualifiée pour le prochain tour de la compétition.

Elle inflige une amende de 35 euros au club de Jeunesse Mahoraise.

### 3 – CHAMPIONNAT R2 FUTSAL

La commission évoque le lancement du championnat le 8 octobre et demande aux membres de se positionner sur les rencontres pour superviser.

### 4 – CHAMPIONNAT U18 FUTSAL

La commission fait le point sur le nombre d'engagés dans cette compétition qui débutera le 27 octobre prochain.

### 5 – COUPE NATIONALE FUTSAL

La commission établit la répartition des 47 équipes engagées.

Pour le 1<sup>er</sup> tour, 10 groupes de 3 (un de 4) avec les 2 premiers qualifiés soit 20.

Pour le 2<sup>ème</sup> tour, 20 équipes qualifiés + 15 R1 soit 35, 9 groupes de 4 avec les 2 premiers qualifiés soit 18

Pour le 3<sup>ème</sup> tour, 18 équipes, 9 matches

Pour le 4<sup>ème</sup> tour, entrée de FC Dijon Clenay (règlement), 9 équipes + FC Dijon Clenay

5 clubs qualifiés pour les 1/32èmes

La commission demande aux représentants des Districts de fournir :

Pour la Nièvre : 1 créneau de gymnase pour le tour 1

Pour l'Yonne : 2 créneaux de gymnase pour le tour 1 et 1 créneau pour le tour 2

Pour la Côte d'Or : 2 créneaux de gymnase pour le tour 1 et 1 créneau pour le tour 2

Pour la Saône et Loire : 2 créneaux de gymnase pour le tour 1 et 3 créneaux pour le tour 2

Pour la Haute Saône : 2 créneaux de gymnase pour le tour 1

Pour le Doubs Territoire de Belfort : 2 créneaux de gymnase pour le tour 1

Pour le Doubs Territoire de Belfort et Haute Saône : 4 créneaux pour le tout don 1 à proximité de Besançon

## 6 – COUPE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE FUTSAL

La commission établira les groupes géographiques et transmettra les engagés à la CR Sportive qui procédera au tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour.

## 7 – PRATIQUE ASSOCIEE JEUNES

Au vu du nombre d'engagés, la commission débat sur ce sujet et soumettra une décision.

## 8 – FINALES JEUNES ET SENIORS

Une demande est adressée à la Mairie de Besançon pour la réservation du Palais des Congrès de Besançon pour l'organisation des Finales Régionales Jeunes pratique associée le 23 et 24 février 2019.

Une demande est adressée à la Mairie de Dijon pour la réservation d'un gymnase pour l'organisation des Finales Seniors et Jeunes pratique associée le 9 et/ou 10 février 2019.

## 9 – REGLEMENT

La commission rappelle l'article sur la table de marque

Les arbitres sont obligatoirement assistés à la table de marque par deux « dirigeants assesseurs » licenciés dans chacune des équipes en présence :

- Le dirigeant de l'équipe recevante assure le chronomètre.

- Le dirigeant de l'équipe visiteuse se charge du comptage des fautes et des remplacements.

En cas d'absence de dirigeant à la table de marque, une amende pourra être appliquée au club responsable.

La commission rappelle le règlement du football féminin :

SENIORS F => SENIORS F - U18F - U17F (seulement 2 joueuses autorisées) - U16F (seulement 2 joueuses autorisées)

U18F => U18F - U17F - U16F - U15F (seulement 3 joueuses autorisées)

U15F => U15F - U14F - U13F (seulement 3 joueuses autorisées)

## 7 – QUESTIONS DIVERSES

. Une formation des délégués futsal aura lieu le samedi 10 novembre à Dijon, les délégués volontaires seront convoqués.

. La commission prend note du courrier de Besançon Académie Futsal

Prochaine réunion : **lundi 10 décembre 2018 à 18h00**

**Le Président,**

**Nicolas VUILLEMIN**

*Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football*